

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Adopté

N° AS312

AMENDEMENT

présenté par

Mme Lebon, M. Monnet et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE 18 TER A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement contestent la remise en cause du principe de l'élection de résidence.